

SNTRS



CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-IRSTEA

En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : snrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://snrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 413 du 21 janvier 2016

Le gouvernement criminalise l'activité syndicale

Deux ans de prison dont 9 mois ferme pour « violence en réunion » pour huit anciens salariés de l'usine de Goodyear dont 7 camarades de la CGT et le délégué syndical. Leur crime : avoir retenu pendant 30h le DRH et le directeur de production pour protester contre la fermeture de l'entreprise. Aucune violence n'a été exercée à leur encontre. Ce jugement n'est pas très éloigné des 2 ans de prison dont un an ferme requis par le parquet, alors que la Direction de Goodyear et les deux cadres avaient retiré leurs plaintes et qu'un accord de fin de conflit avait été signé. Pour une affaire aussi sensible, le réquisitoire n'a pu être élaboré sans l'accord de la chancellerie et donc du gouvernement.

Les dirigeants des entreprises qui décident au nom de la sacro-sainte compétitivité de fermer les usines, de jeter à la rue leurs salariés, de créer la misère, de désertifier des régions pour aller s'installer dans des pays où les salariés ont moins de droit ne risquent rien. Le gouvernement leur est acquis.

Il s'agit d'une décision politique qui s'adresse au monde du travail. Les salariés doivent accepter les décisions de leurs employeurs, même si ces derniers les jettent à la rue. Malheur à ceux qui ne se résignent pas à accepter le joug patronal. Les salariés doivent baisser la tête et obéir, ils doivent tout accepter : l'ANI, le pacte de responsabilité, les lois Macron, la loi Rebsamen, la casse du code du travail, les bas salaires, la précarité. L'ordre patronal doit régner sur la société.

Cette décision de justice vient confirmer s'il en était besoin que la lutte de classes est une réalité. Les salariés n'ont pas d'autres choix que la lutte collective pour défendre leurs droits et leur dignité.

Le SNTRS-CGT apporte tout son soutien fraternel aux 8 camarades et au syndicat CGT Goodyear dans cette terrible injustice qu'ils subissent.

La mobilisation est plus que jamais d'actualité pour la défense des libertés syndicales, celle des droits des salariés à revendiquer et manifester. Le SNTRS-CGT appelle ses militants et les personnels à participer à toutes les initiatives organisées localement et nationalement pour exiger l'annulation de ce jugement inique.

Signez massivement l'appel de la CGT GOODYEAR AMIENS NORD :

<https://www.change.org/p/françois-hollande-l-appel-des-goodyear>